

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie:
04.93.05.68.24

ASCROS, le 22/12/2016

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

- 10 Décembre 2016 -

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : René ANGELIN avec procuration à Vincent GIOBERGIA, Colette BASSI-CARLIN, Yann BECCARIA, Michel BLAIN avec procuration à Colette BASSI-CARLIN, Henri DILMI, Vincent GIOBERGIA, Christiane GIOVANNESCHI, Nicole HAMES, Alain RAYBAUD, Alain SGARRONI.

Secrétaire de séance : Colette BASSI-CARLIN, désignée à l'unanimité.

=====
Ordre du Jour : Ecole d'ASCROS et RPI; Epicerie Communale ; Appartements communaux ; Emplois communaux ; Bar/Restaurant sur la Place du Village ; Bibliothèque/Médiathèque et Association Ascrothèque ; CCAA ; adhésion au SMIAGE ; Requête de M. Francis RAYBAUD ; Requête de M. Alain RAYBAUD ; Projets communaux ; Voisins Vigilants ; Pôles de Dynamisation ; Bassin d'eau potable d'Ascros et SIVOM de Rourebel ; Assainissement - Station d'épuration et raccordement de Sainte Anne ; Voirie 2016 ; Ferme Thérapeutique d'Ascros, et Association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 14 heures 30 :

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance, avec un Bonjour de Monsieur le Maire à toute l'Assemblée présente.

Mme Colette BASSI-CARLIN a été nommée à l'unanimité, Secrétaire de séance.

Remarques : Conseil du 17 Septembre 2016

- Erratum concernant le vote contre de Monsieur Yann BECCARIA au sujet du radar pédagogique de Rourebel.

1) Adoption du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal, en date du 17/09/16 :

A la demande de Monsieur le Maire, et sans autre remarque particulière, le compte-rendu de la réunion précédente (17/09/2016), a été approuvé à l'unanimité.

1) Ecole d'ASCROS - RPI :

Menace de regroupement des petites écoles communales → Ecole d'ASCROS et RPI en danger de disparition.

Impossibilité d'accueillir l'école de SAINT PIERRE (04) au sein du RPI, selon l'inspecteur de circonscription et la Sous-Préfète du département 04.

Dans les trois années à venir, la fermeture des écoles se fera dans cet ordre : 1/ SAINT PIERRE - 2/ LA PENNE - 3/ ASCROS.

La solution pour conserver l'école d'ASCROS est de pouvoir accueillir 2 classes uniques, en mettant la salle de la mairie à disposition de l'école (soit le bâtiment communal en entier). La mairie déménagerait sur la Place dans les locaux de l'ancien Hôtel MUSSO (que la commune envisage d'acquérir) ou dans les locaux du bâtiment communal - Place du Château prévus pour une complète réhabilitation : option prioritaire.

Un rendez-vous est pris avec Monsieur Charles-Ange GINESY début Janvier 2017.

Délibération de principe pour la réhabilitation du bâtiment communal - Place du Château.

Vote : à l'unanimité.

Subvention à l'école de LA PENNE pour la classe de neige à l'école des Neiges de VALBERG prévue du 16 au 27 janvier 2017 pour un montant de 600.00 euros par commune.

Vote : à l'unanimité.

Subvention à l'Ecole d'ASCROS pour la sortie à SEYNES les ALPES prévue du 20 au 24 mars 2017 pour un montant de 600.00 euros par commune.

Vote : à l'unanimité.

Monsieur Charles-Ange GINESY et le recteur d'Académie Monsieur Emmanuel ETHIS nous informent que la mise en place du Plan National Très haut Débit sur notre commune se fera courant 2018.

2) Epicerie Communale :

L'épicerie communale est ouverte le mercredi, le samedi et le dimanche matin, selon informations des gérants.

3) Appartements communaux :

Le changement des fenêtres de l'appartement communal 2100, occupé par Monsieur Cédric DABBENE, a été réalisé courant décembre 2016.

4) Emplois communaux :

Monsieur Christophe LEGROS a été embauché le 1/12/2016 en emploi aidé à 90% pour une durée de 20 heures par semaine, dont le samedi matin à la Bibliothèque communale.

Monsieur Cédric CHIARI (Association ISATIS) assure la permanence à la Bibliothèque pour un montant de 15 euros de l'heure toutes charges comprises.

Monsieur Christophe LEGROS et Monsieur Cédric CHIARI iront en formation pour l'utilisation du logiciel de tenue de la Bibliothèque.

Formation habilitation produits phytosanitaires pour Monsieur Jean-Christophe LENTINI.

Vote : à l'unanimité.

